

REGLEMENT DU JEU « GRAND JEU DE NOEL »



ARTICLE 1 : SOCIETE ORGANISATRICE

La SOCIETE LA GENERALE DES VEGETAUX, Société à Responsabilité Limitée ayant son siège social situé au 145 rue Jean Jacques Rousseau à Issy-les-Moulineaux, prise en la personne de son représentant légal domicilié audit siège en cette qualité, organise un jeu gratuit et avec obligation d'achat intitulé « Grand Jeu de Noel » du 01er décembre au 25 décembre 2021.

La société LA GENERALE DES VEGETAUX, exploite la marque MONCEAU FLEURS.

L'adresse du siège social de l'organisateur est la seule adresse qui sera utilisée pour les besoins du présent jeu.

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS

Ce jeu est ouvert à toutes personnes physiques, majeures, résidant en France Métropolitaine, à l'exclusion des employés de LA SOCIETE ORGANISATRICE ou appartenant au groupe de la société organisatrice, et de leur famille et toute personne ayant collaboré à la conception ou réalisation du jeu.

La participation à ce jeu implique une attitude loyale. La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et de ses éventuels avenants.

Toute manœuvre visant à contourner le présent règlement, à augmenter ses chances au détriment des autres participants, et de manière plus générale tout comportement frauduleux, entraînerait immédiatement et irrévocablement la suppression de la participation du contrevenant.

Chaque participant est tenu de participer en personne. Il est interdit à une même personne de participer via plusieurs identifiants différents. Il est interdit d'utiliser un mode de participation automatisé.

L'organisateur se réserve le droit de réclamer tout justificatif nécessaire à établir que le participant remplisse bien les conditions imposées par le présent article. Tout participant qui refuserait de présenter les justificatifs demandés dans un délai de 8 jours à compter de la demande serait considéré renoncer à sa participation et donc, le cas échéant, à son lot ; sans qu'il puisse causer un grief à l'organisateur

ARTICLE 3 : MODALITES DE PARTICIPATION

Comme toute loterie commerciale, ce jeu est régi par le hasard et chaque participant doit respecter son esprit et son règlement.

Pour jouer il est nécessaire de faire un achat pour obtenir le QR code :

- Le client scanne le QR Code remis par son fleuriste MONCEAU FLEURS.
- Le participant se rend sur le site <https://www.jeudenoel-monceaufleurs.com>
- Le participant inscrit ses coordonnées, prend connaissance du présent règlement de jeu.
- Il valide son inscription.
- En cliquant sur valider, il va lancer le jeu de hasard (instant gagnant – interrogation de la base des « instants gagnants »). Le résultat est immédiat : l'écran indique immédiatement si le joueur a gagné ou perdu.

3.1

Pendant la durée de ce Jeu, 10 545 instants gagnants en France seront programmés permettant de désigner le(s) gagnant(s) parmi les joueurs de l'organisateur. La roue détermine aléatoirement un gagnant et le gain correspondant. Les horaires gagnants sont définis en amont, et remis chez SAS MARTIN-ACTANORD, huissiers de justice associés en même temps que ce règlement, SAS ACTANORD, Huissiers de Justice, 105 Quai des Chevillards 59000 LILLE.

3.2

A la fin des instants gagnants, un tirage au sort de l'ensemble des participants est organisé le lundi 27 décembre 2021.

Le participant est réputé être informé des risques et dangers d'internet. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de problème de connexion, perte de données, piratage, virus informatique, plantage...et tout autre désagrément lié à l'utilisation d'internet.

L'organisateur décline toute responsabilité au cas où les coordonnées qui lui auront été fournies par le participant se révèlent erronées ou incorrectes.

L'organisateur garde la possibilité, à tout moment, de prolonger la durée du jeu, d'en reporter la date du tirage au sort, d'en modifier les conditions sans que les participants ne puissent engager sa responsabilité de ce fait ; sous réserve d'en informer les participants par tout moyen approprié.

En cas d'évènement indépendants de sa volonté, en cas de force majeure, de fraude ou tricherie, d'évènement grave, imprévu ou impérieux, l'organisateur se réserve la possibilité d'écourter ou de supprimer tout ou partie de la présente opération sans que les participants ne puissent engager sa responsabilité de ce fait.

Tout comportement abusif ayant pour conséquence une dénaturation du principe même du jeu (méthodes, combines, manœuvres permettant de supprimer l'effet de hasard par exemple), toute tentative de fraude ou de tricherie de la part d'un participant entraînera la nullité de sa participation.

La participation du jeu est limitée à 1 (une) par jour et par personne dans l'ensemble des magasins participant(s).

ARTICLE 4 : LOTS

4.1 : Lots en instants gagnants :

Les lots mis en jeu sont les suivantes :

- 1 050 bottes de Fleurs d'une valeur unitaire de 5€95 TTC
- 10 duos parfumés composé de 1 Bougies 180 gr ""Au Pied du Sapin"" et 1 Parfum d'ambiance 100 ml ""Au Pied du Sapin"" DURANCE d'une valeur unitaire de 35€ TTC
- 3 500 coupons de 5€ valable uniquement sur www.moncaufleurs.com de la date de réception de l'email gagnant jusqu'au 31/01/2022
- 5 smartBox "TABLES DES CHEFS" d'une valeur unitaire de 99€90 TTC
- 525 bouquets de votre fleuriste d'une valeur unitaire de 29€95 TTC
- 3 500 coupons LIVRAISON OFFERTE valable uniquement sur www.moncaufleurs.com de la date de réception de l'email gagnant jusqu'au 31/01/2022
- 350 orchidées et cache-pot déco' d'une valeur unitaire de 24€95 TTC
- 175 coffrets « LES PRALINÉS DU CONFISEUR » de Lindt d'une valeur unitaire de 14€50 TTC
- 175 plantes fleuries et cache-pot déco' d'une valeur unitaire de 29€95 TTC
- 525 roses d'exception d'une valeur unitaire de 3€95 TTC
- 5 smartBox "Week-end insolite et savoureux" d'une valeur unitaire de 99€90 TTC
- 525 lots de 3 mini plantes d'une valeur unitaire de 8€85 TTC
- 5 smartBox "Séjour en Famille" d'une valeur unitaire de 99€90 TTC
- 175 plantes vertes et cache-pot déco' d'une valeur unitaire de 29€95 TTC
- 5 bouquets Généreux d'une valeur unitaire de 89€95 et sa livraison à votre domicile
- 5 smartBox "Evasion Bien-être" d'une valeur unitaire de 99€90 TTC
- 5 smartBox "Bonheurs à Deux" d'une valeur unitaire de 99€90 TTC
- 5 bouquets Exceptionnel d'une valeur unitaire de 119€95 et sa livraison à votre domicile

4.2 : Grand tirage au sort

- 1 Week-end en Europe pour 2 personnes d'une valeur unitaire de 1000€ TTC

Séjour clé en main d'une valeur maximale de 1000€ TTC valable jusqu'au 31/12/2022 sauf exception.

Ce lot comprend : Un week-end dans une capitale européenne.

Sur la base d'un séjour : 3 jours 2 nuits / Dans une capitale européenne / Au départ de Paris / 2 personnes / 1 chambre double

Ce lot ne comprend pas : Les repas / Le déplacement province > Paris / Les taxes en suppléments

Le participant fera son affaire personnelle de toutes les obligations administratives, sanitaires ou légales nécessitées pour bénéficier du séjour.

Les prestations prises en charge par la société organisatrice dans le cadre du séjour sont celles strictement énoncées ci-dessus

La dotation issue du Tirage au sort est nominative.

Pour l'ensemble des lots :

Ils ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni cessibles, ni transmissibles. Le participant devra accepter son lot. Toutes les images ou illustrations des lots utilisées pour les besoins promotionnels de la présente opération, et ce quel que soit le support utilisé, sont présentées à titre d'illustrations et n'ont aucune valeur contractuelle.

Les lots offerts ne peuvent donner lieu de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contrevalueur en argent pour quelque cause que ce soit.

La société organisatrice se réserve le droit de les remplacer, en tout ou partie, par d'autres lots de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment une rupture même momentanée.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol du lot durant la livraison. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de problème de délivrabilité ou de non-aboutissement de l'email.

L'organisateur se décharge de toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation des lots.

Toute participation non conforme, mal renseignée, incomplète ou erronée sera invalidée par l'organisateur. Toute tentative de fraude, toute tricherie, toute tentative de contournement des présentes règles entraînera l'invalidation de la participation du contrevenant.

Les dotations ne pourront être attribuées qu'à des participations valides.

Chaque gagnant ne pourra remporter qu'une seule dotation sur toute la durée du jeu.

Durant toute la durée de l'opération, l'organisateur se réserve la possibilité de remplacer les lots proposés par d'autres lots de nature et valeur équivalente, notamment en cas de rupture de stock, de liquidation judiciaire du fournisseur, de mouvement social, de modification des conventions contractuelles passée avec le fournisseur, de défaillance du fournisseur, que défaut qualitatif des produits...La responsabilité de l'organisateur ne pourra être recherchée de ce fait.

ARTICLE 5 : DETERMINATION DES GAGNANTS

5.1 - Lots en Instants gagnants :

Les gagnants sont désignés par un processus aléatoire de gains instantanés (dits 'instants gagnants')

Lorsque le client scanne son QrCode, il est dirigé vers le site du jeu, remplit ses coordonnées, participe et le jeu se déclenche et la base des 'instants gagnants' est interrogée.

Le participant saura immédiatement s'il a gagné et la nature du lot gagné. En cas de gain, un ticket indiquant la nature du lot gagné est imprimé.

5.2 - Tirage au sort :

Un tirage au sort sera effectué le 27/12/2021 et réalisé chez SAS ACTANORD, Huissiers de Justice, 105 Quai des Chevillards 59000 LILLE parmi l'ensemble des participations au jeu.

Il ne pourra y avoir qu'un seul gagnant par foyer, même nom, même adresse à l'issue du tirage au sort. La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect de cette règle.

Toute indication d'identité ou d'adresse fautive, illisible, raturée, erronée ou incomplète, entraîne l'élimination immédiate de la participation au jeu. Dans ce cas, la société organisatrice remet en jeu le gain par un nouveau tirage.

ARTICLE 6 : REMISE DES LOTS

6.1 - Lots en instants gagnants :

L'email de confirmation de gain invite le client à retirer sa dotation jusqu'au 31/01/2022 dans la boutique Monceau Fleurs où il a joué ou sur le site www.moncaufleurs.com.

En cas de remise de bons d'achat, les gagnants pourront utiliser directement le code unique sur www.moncaufleurs.com au moment du PANIER, en 1 seule fois dans le magasin.

6.2 - Tirage au sort :

Un courrier sera envoyé au gagnant dans les 15 jours pour l'informer des modalités et de la date à laquelle le gain sera remis.

Les lots non réclamés dans un délai de deux (2) mois à compter de la fin de l'opération seront considérés comme restant propriété de la société organisatrice.

ARTICLE 7 : TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Vos données personnelles sont traitées par LA SOCIETE ORGANISATRICE en tant que responsable de traitement conformément à la réglementation applicable en matière de traitement des données personnelles et notamment à la loi du 6 janvier 1978 modifiée par le règlement général sur la protection des données personnelles 2016/679 en date du 27 avril 2016.

A ce titre, les participants disposent notamment d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant, conservées dans un fichier informatisé, qu'ils pourront exercer auprès de LA SOCIETE ORGANISATRICE, en sa qualité de responsable de traitement.

La politique de traitement des données personnelles est annexée au présent règlement et accessible à l'adresse url suivante : www.jeudenoel-moncaufleurs.com.

Les participants autorisent par avance la publication à des fins commerciales et publicitaires, de leur nom, de leur adresse et de leur image.

ARTICLE 8 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le fait de participer au présent jeu implique l'acceptation de ce règlement dans toutes ses conditions et à la renonciation à tout recours contre les décisions de la société organisatrice du jeu.

ARTICLE 9 : FACULTE DE MODIFICATION/SUPPRESSION DU JEU

La société organisatrice se réserve la faculté de procéder à tout moment à la modification du jeu, à son interruption momentanée ou à sa suppression sans avoir à motiver sa décision et sans que la moindre indemnité puisse lui être réclamée de ce fait.

Le jeu peut être annulé en cas de force majeure.

ARTICLE 10 : DEPOT DU REGLEMENT CHEZ UN OFFICIER MINISTERIEL :

La participation au présent jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement, déposé au sein de la SAS ACTANORD, 105 Quai des Chevillards, 59000 Lille.

Celui-ci est adressé à titre gratuit à toute personne qui en ferait la demande en écrivant à LA SOCIETE ORGANISATRICE, remboursement du timbre au tarif lent en vigueur ou dans un magasin Monceau Fleurs participant.

ARTICLE 11 : LOI APPLICABLE

Le présent jeu est soumis à la loi française. Tous les litiges auxquels celui-ci pourrait donner lieu, concernant notamment sa validité, son interprétation et, ou son exécution, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du TGI de Nanterre.

ARTICLE 12 : UTILISATION DES DONNEES A DES FINS PUBLICITAIRES OU/ET COMMERCIALE

Le participant autorise, en cas de gain, la Société Organisatrice à utiliser ses nom, prénom, localité, photographie à des fins publicitaires et commerciales sur tout support de son choix. En retour, il ne pourra prétendre à aucune autre contrepartie que la remise de son lot.

Fait à Issy-les-Moulineaux, le 25/11/2021

Annexe 1 : Liste des magasins Monceau Fleurs participants

115, chemin de l'Afféragé	ALLAUCH
25, quai du Général de Gaulle	AMBOISE
20 bis, ave Pasteur	ANGERS
8, blvd Clémenceau	ANGERS
44, blvd Joseph Bédier	ANGERS
1, rue du Bois Belin	ANGLLET
73, ave de La Marne	ASNIERES SUR SEINE
13, blvd de Strasbourg	AULNAY SOUS BOIS
61, ave de Garossos	BEAUZELLE
56, route de Bayonne	BILLERE
Le Moulin de Talarn	BOHARS
16, place de la Renaissance Espace Cial. Les Bruyères	BOIS COLOMBES
Les Passages de L'Hôtel de Ville 100, rue Gallieni	BOULOGNE BILLANCOURT
10, rue de Fontenay	BOURG LA REINE
24, chaussée de Chappe	BOURGES
17 rue Sarrebourg, Place des Marronniers	BOURGES
74, rue Amiral Troude	BREST
74, rue Gallieni	BREST
Place de Strasbourg 2, rue de Paris	BREST
28, ave de Tarente	BREST
17 avenue Henri	CAEN
Chemin du Vermaciel	CAVEIRAC
1, rue de Rennes	CESSON SEVIGNE
20, place Beaune	CHALON SUR SAONE
178, rue de Paris	CHARENTON LE PONT
316, rue d'Oradour sur Glane	CHAUMONTEL
54, ave de la Résistance	CHELLES
36 rue gabriel Péri	CLAMART
SHOPPING PROMENADE	CLAY SOUILLY
58, blvd Jean Jaures	CLICHY
61, blvd du Général Leclerc	CLICHY
5, rue Gabriel Péri	COLOMBES
26, rue de Clermont	COMPIÈGNE
174, rue de Tregunc	CONCARNEAU
6 bis, place des Arts	CORMELLES EN PARISIS
40 bis, rue de Bezons	COURBEVOIE

Centre Cial Créteil Soleil	CRETEIL
139, ave de Vichy	CUSSET
78, rue de Brest	DINAN
30, rue Musette	DIJON
26, ave Jean Jaures	DRANCY
168, ave du Golf	DRUMETTAZ CLARAFOND
119, cours Jean Jaurès	ÉCHIROLLES
19, rue du Maquis de L'Oisans	ÉCHIROLLES
8, rue de Malleville	ENGHIEN LES BAINS
129, rue du Général de Gaulle	ERMONT
23, rue Edouard Feray	EVREUX
6, blvd Paul Langevin	FONTAINE
24 boulevard Maréchal Leclerc	FONTAINEBLEAU
4, place Saint-Louis	GARCHES
18, rue de paris	GISORS
48, cours Jean Jaures	GRENOBLE
26, route de Strasbourg	HAGUENAU
2, rue Paul Signac	HERBLAY
175, rue Jean Jacques Rousseau	ISSY LES MOULINEAUX
28, rue Jean Pierre Timbaud	ISSY LES MOULINEAUX
24, ave du Général Gallieni	JOINVILLE LE PONT
243 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	LA BAULE
257, avenue Ernest Subilia	LA CIOTAT
795, ave de Draguignan	LA GARDE
8, rond point du souvenir francais	LA GARENNE COLOMBES
12 rue du 8 mai 1945	LA ROCHE SUR YON
215 rue roger salengro	LA ROCHE SUR YON
75, blvd André Sautel	LA ROCHELLE
2459, ave Auguste Renoir	LA SEYNE SUR MER
34, rue de Saint Marc	LANNION
10, ave de la République	LE BLANC MESNIL
1, allée des Hirondelles	LE FOLGOET
117 boulevard Sadi Carnot	LE CANNET
223, avenue pasteur	LE HAILLAN
CCcial CASINO	L'UNION
147, avenue Felix Geneslay	LE MANS
86, ave Bollée	LE MANS
105, ave Rhin et Danube	LE MANS
44, blvd Alsace Lorraine	LE PERREUX SUR MARNE
4, ave de la gare	LE PLESSIS BELLEVILLE
94, route de Montesson	LE VESINET
85, rue Pierre et Marie Curie	LIMOGES
24, boulevard sainte Anne	LISIEUX

78, ave Aristide Briand	LIVRY GARGAN
171, ave Jean Mermoz	LONS
23, rue Matrey	LOUVIERS
182 bis, ave des Frères Lumière	LYON
119, ave Thiers	LYON
207 Avenue du Général Leclerc	MAISONS ALFORT
111, rue Jean Jaures	MAISONS ALFORT
141, blvd Maréchal Juin	MANTES LA JOLIE
17-21, place St Maclou	MANTES LA JOLIE
79, blvd de la République	MARNES LA COQUETTE
23, ave Louis Suder	MARSAC SUR L'ISLE
63, ave du 24 avril 1915	MARSEILLE
90, ave de Mazargues	MARSEILLE
170 boulevard du Redon	MARSEILLE
32, ave Florence Artaud	MASSY
1-3, cours Raoult	MEAUX
4, ave Louvois	MEUDON
6, chemin de Malacher	MEYLAN
178 Av. de la République	MONTGERON
1311, ave de la Pompignane	MONTPELLIER
23-25, ave d'Assas	MONTPELLIER
15 rue des Lumières	MONTREUIL
58, ave Aristide Briand	MONTROUGE
131, route de Lyon	MOULINS SUR ALLIER
3, place de la boule	NANTERRE
125, blvd de L'Egalité Place Zola	NANTES
155, blvd des Belges Pont de la Tortière	NANTES
4, blvd Lelasseur Rond point de Rennes	NANTES
Rond-point Croix Joyeuse 3, rue Melle Bourgeois	NEVERS
42, blvd du Grand Pré des Bordes ZAC des Grands Champs Avenue du Maréchal Lyautey	NEVERS
Angle Rue Pierre Brossolette Et Rue Charles VII	NOGENT SUR MARNE
1, rue des Carmes	ORLÉANS
82, avenue Pierre Mendès France	ORTHEZ
110, rue de Réaumur	PARIS 02
104, rue Monge	PARIS 05
84, bld Raspail	PARIS 06
34, blvd des Invalides	PARIS 07
92, blvd Malesherbes	PARIS 08
36, ave Hoche	PARIS 08
5, rue de Maubeuge	PARIS 09

225, rue Lafayette	PARIS 10
260, blvd Voltaire	PARIS 11
2, place Pinel	PARIS 13
207, rue D'Alésia	PARIS 14
110, ave Denfert Rochereau	PARIS 14
3, place Cambronne	PARIS 15
225, rue de la Convention	PARIS 15
56, rue de la Convention	PARIS 15
60, ave Paul Doumer	PARIS 16
41, ave Kleber	PARIS 16
2, place du Gal Koenig	PARIS 17
31, rue Manin	PARIS 19
11, place Gambetta	PARIS 20
150, ave Alfred Nobel	PAU
82 bis, blv Tourasse	PAU
60, route de Bergerac	PERIGUEUX
15, rue Paul Langevin	PLAISIR
C.C. Intermarché Castel Nevez	PLOUZANE
20, ave du CEP	POISSY
104, ave de la Libération	PONTIVY
47, ave du Général de Gaulle	PORNIC
111, ave Jean Jaures	PUTEAUX
177, route de Brest	QUIMPER
36, route de Benodet	QUIMPER
252 ter, rue de Nantes	RENNES
6, ave Edouard Belin	RUEIL MALMAISON
65-69, blvd de la République	SAINT CLOUD
37 avenue Général de Gaulle	SAINT EGREVE
7, rue de Poissy	SAINT GERMAIN EN LAYE
201, route de Vannes	SAINT HERBLAIN
26, ave du Général de Gaulle	SAINT LOUIS
Centre Commercial la Madeleine	SAINT MALO
75, ave Gabriel Péri En face du Géant Casino	SAINT MARTIN D'HÈRES
20, ave du Bac	SAINT MAUR DES FOSSES
11, ave Gabriel Peri	SAINT OUEN
437 bis, route de Clisson	SAINT SÉBASTIEN SUR LOIRE
95 avenue Générale Leclerc	SAINT THIBAUT DES VIGNES
2 avenue jean jaurès	SARTROUVILLE
33, place de La Halle	SENLIS
14 bis, ave Lasbordes	SOUMOULOU
23, rue de Molsheim 8 bis, blvd de Lyon	STRASBOURG
74, rue Boecklin	STRASBOURG

1, rue du Marais Vert	STRASBOURG
14, rue du Général Gouraud 13, ave des Vosges	STRASBOURG
2, rue de Bâle	STRASBOURG
6-8, rue de Verdun	SURESNES
173, ave Charles de Gaulle	TASSIN LA DEMI LUNE
87, rue de Longwy	THIONVILLE
Centre Cial Val d'Europe 14, cours du Danube	VAL D'EUROPE
25, rue Sainte Geneviève	VERNON
3, rue des Bartins	VICHY
Centre Cial Villebon 2 2, ave de la Plesse	VILLEBON SUR YVETTE
24, Grande Rue	VILLEMOMBLE
168 bis, ave de Paris	VINCENNES
90, rue Raymond du Temple	VINCENNES
78, ave du Général Leclerc	VIROFLAY
77, ave Rouget de Lisle	VITRY SUR SEINE

Annexe 2 : Politique de traitement des données personnelles

« GRAND JEU DE NOEL »

Politique de traitement des données personnelles

Données Collectées :

Les données collectées dans le cadre du présent jeu sont les suivantes :

Pour les participants inscrits au Programme de Fidelité :

- Nom ou numéro de mobile ou email afin de retrouver les informations y liées (à savoir civilité, nom, prénom, numéro de mobile, adresse email, magasin Monceau Fleurs préféré)
- Date de naissance en cas de pluralité de personnes liées au compte

Pour les personnes non inscrites au Programme de Fidelité :

- A titre obligatoire : civilité, nom, prénom, numéro de mobile, adresse email
- A titre optionnel : date de naissance

Finalités du traitement

Ces informations font l'objet d'un traitement informatique dont les finalités sont les suivantes :

- Traiter votre participation au Grand Jeu de Noël,
- Remettre les lots aux gagnants,
- Recevoir de la prospection commerciale – dans le cas où vous y auriez consenti,
- Communication, par la société organisatrice, à des fins commerciales et publicitaires, de votre nom, adresse et image,

Base légale

Le traitement se fonde sur le consentement donné par le participant au jeu concours.

Destinataire des données

Les destinataires des données sont :

- 1) La société organisatrice : LA GENERALE DES VEGETAUX, société à responsabilité limitée, au capital de 68 602,06 euros, ayant son siège social sis 145 rue Jean Jacques Rousseau 92130 Issy les

Moulineaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 421 117 219,

2) La société GOLDEN EYES, au capital de 100 000 euros, ayant son siège social sis 395 rue du général de gaulle 59700 Marcq En Baroeul, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Roubaix Tourcoing sous le numéro 411 192 206,

3) SAS ACTANORD, Huissiers de Justice, 105 Quai des Chevillards 59000 LILLE

Dans le cas où le participant n'accepterait pas de recevoir les offres commerciales Monceau Fleurs : les données collectées sont uniquement destinées à la société organisatrice du Jeu Concours - aux fins de s'assurer du bon déroulement du jeu et de la désignation des gagnants –, à SAS ACTANORD, Huissiers de Justice, 105 Quai des Chevillards 59000 LILLE, en charge du tirage au sort organisé le 27 décembre 2021, et le cas échéant, à la société exploitant le point de vente en charge de la remise du lot, en vue de la distribution du lot.

Dans le cas où le participant aurait accepté de recevoir les offres commerciales Monceau Fleurs : Les données collectées seront communiquées à la société GOLDEN EYES, sous-traitant de la société organisatrice, en charge de la gestion de la base de données clients et de l'envoi de communication commerciale.

Durée de conservation

Les données seront conservées :

- Pour les participants n'ayant pas gagné de lots : jusqu'au dernier jour du jeu concours ;
- Pour les participants ayant gagné un lot : jusqu'au jour de la remise effective du lot en magasin
- Pour les participants, qu'ils aient ou non gagné un lot, ayant accepté de recevoir les offres commerciales Monceau Fleurs : les données seront conservées dans un délai de 3 ans à compter du dernier contact du participant ;

Droit des Participants

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée par le règlement général sur la protection des données n°2016/679 entré en application le 25 mai 2018, chaque participant dispose des droits suivants ;

- Droit d'accès (article 15 du règlement 2016/679)
- Droit de rectification (article 16 et 17 du règlement 2016/679) : les données collectées peuvent être rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées.
- Droit à la limitation du traitement (article 18 du règlement 2016/679)

- Droit à la portabilité (article 20 du règlement 2016/679) : les données fournies ayant fait l'objet d'un traitement à l'aide de procédés automatisés et concernant les participants pourront ainsi être transmises au participant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par une machine.
- Droit d'opposition (article 21 du règlement 2016/679) : vous pouvez vous opposer à ce que vos données soient traitées à des fins de prospection commerciales.
- Droit au retrait de votre consentement : le participant peut ainsi à tout moment retirer son consentement au traitement de ses données.

Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter la société organisatrice par courriel à l'adresse suivante : dpo@emova-group.com ou par courrier : LA GENERALE DES VEGETAUX – Jeu Concours 145, rue Jean Jacques Rousseau 92130 Issy les Moulineaux, le cas échéant accompagné d'une copie de votre pièce d'identité.